



**POSTAUX
DE PARIS**

Paris, le 15 Septembre 2009

Toutes et tous dans la grève unitaire du 22 septembre pour le retrait de projet de loi de privatisation de La Poste, pour la satisfaction de nos revendications en matière d'emplois, salaires, conditions de vie et travail...

C'est au nom de l'Europe, de la concurrence libre et non faussée qu'il faudrait changer le statut de La Poste : rien, absolument rien, n'oblige à transformer La Poste en SA si ce n'est la volonté des gouvernements d'en finir avec le service public et le statut et de tirer vers le bas tous les droits et garanties des travailleurs.

Dans tous les pays où la poste est privatisée, cela se traduit par des suppressions massives d'emplois, par de nombreuses fermetures de bureaux de poste, par une baisse de la rémunération en lien avec la multiplication des temps partiels imposés.

Quant à la promesse du gouvernement d'un actionariat public et de l'Etat qui resterait majoritaire, on sait ce qu'il en est ! A France Télécom, la privatisation révèle toute l'ampleur des souffrances des salariés. Ce n'est pas d'analyse autour du « *bien-être* » des salariés dont on a besoin ! C'est d'une autre répartition des richesses créées par les travailleurs et d'une organisation du travail prenant en compte la vie des personnels dans et hors travail !

Que La Poste soit livrée à un actionnaire public ou privé ne changera rien, l'actionnaire quel qu'il soit exigera des taux de rentabilité élevés qui se traduiront par une réduction de la masse salariale.

Ni fatalité ni résignation : nous pouvons gagner, rien n'est joué !

La Poste voudrait nous faire croire que sa transformation en SA ne changerait rien : pour qui nous prend elle ? Quotidiennement nous sommes confrontés aux réorganisations qui concourent à sa privatisation.

Oui, la privatisation de La Poste aura des conséquences terribles et se traduira par l'accélération et amplification des suppressions d'emplois, d'aggravation des conditions de travail en ancrant la précarité.

Déjà, ce sont les mobilités forcées où lors des réorgs, les agents se voient affectés dans d'autres bureaux, avec des changements de rythme de travail. De nombreux agents n'ont pas d'affectation et les mises à disposition sont prolongées. Une façon pernicieuse d'instiller dans la tête des agents qu'il n'y a pas de place pour eux et de les contraindre à accepter n'importe quel poste, n'importe où.

C'est la multiplication des sanctions et conseils de discipline avec licenciements à la clé ou mise à la retraite d'office pour cause « *d'inaptitudes, de trop nombreux retards, de maladie, de problèmes comportementaux* » selon des critères patronaux.

.../...



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications

SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03

CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - e.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Ce sont aussi les apprentis et contrats pro qui ont fait office de volant de remplacement durant leur formation et qui se retrouvent virés ou placés dans un vivier c'est-à-dire au chômage alors que La Poste leur avait promis une embauche sur site. Et La Poste continue d'utiliser une main d'œuvre bon marché en reprogrammant de nouvelles sessions d'apprentissage.

Toute la propagande alarmiste utilisée par la boîte pour peser sur l'état d'esprit des postiers autour des baisses de volume du courrier se heurte à la colère : avec 52 000 suppressions d'emplois auxquelles il faut rajouter 7 500 sur les premiers mois de l'année, les postiers voient leurs charges de travail et cadences terriblement augmentées pour un salaire de misère. Dans le même temps La Poste enregistre des bénéfices de 400 millions d'euros sur les 6 premiers mois de l'année et offre à ses cadres stratégiques des voitures de fonction dont le coût s'élève à 900 000€.

La privatisation de La Poste est un enjeu de société.

Les nombreuses luttes gagnantes, rassemblant les postiers, usagers et élus pour le maintien, la réouverture de bureaux de poste ne peuvent être sous estimées par nos dirigeants pas plus que la forte mobilisation contre le projet de loi qui avait permis le report du vote de la loi.

Il est de la responsabilité de toutes les organisations syndicales qui se sont prononcées contre le projet de loi dans les instances statutaires et qui appellent à la grève d'œuvrer à la réussite du 22 septembre.

Le projet de loi doit être retiré :

C'est par la lutte que nous ferons plier ceux qui nous gouvernent.

La Poste est un bien de la nation qui lui appartient. Elle doit rester sous le contrôle et la propriété entière de la population et des postiers.

Ce que nos directions craignent avant toute chose, c'est notre capacité à organiser une réponse collective.

Ce sont bien les luttes, par leur enracinement et leur développement qui vont être déterminantes.

Pour la CGT, l'avenir de La Poste et des postiers passe par le maintien du service public dans le giron de la nation, par le statut de fonction publique étendu à tous les personnels qui garantit des droits et rémunération élevés permettant un service public de qualité et de proximité ; la titularisation des aco n'a jamais été autant d'actualité comme l'ouverture de concours de fonctionnaires.

Le 22 septembre 2009

est une nouvelle étape dans le long combat à mener contre la privatisation et exiger la satisfaction immédiate de nos revendications :

**Un salaire de départ à 1 500 € nets, le 13^{ème} mois,
le grade de base 2-1 avec le pyramidage des emplois...**

Prenons notre avenir en main

**Toutes et tous
dans la grève et la manifestation**

à 14h du Siège de La Poste (44 bd Vaugirard) vers le Sénat